



FLORÉAL

Forêt Privée de **LO**Rraine Et **AL**sace

Décembre 2004 - N° 60



L'année s'achève sur un constat mitigé. Les effets de la canicule de 2003 se sont fait encore durement ressentir cette année, l'impôt sur les plus-values également, les scolytes ont encore été au rendez-vous. Quant aux prix des bois, ils tendent à s'améliorer comme nous pourrions le constater, mais avec des disparités selon les essences, et pour combien de temps ?

Malgré toutes ces difficultés, le travail avance pas à pas. Le code de bonnes pratiques sylvicoles est achevé, la nouvelle mouture des plans simples de gestion également, la fusion de coopératives a donné naissance à Forêts et Bois de l'Est. Le foncier forestier, encore et toujours, ne cesse lui aussi de s'améliorer, même s'il reste encore beaucoup d'efforts à faire. La pugnacité et la patience des forestiers commencent à payer. Nous verrons également qu'il existe toujours, et heureusement, des propriétaires fous de forêts, comme ces agriculteurs mosellans qui alternent une activité agricole et forestière.

L'apogée de cette spirale euphorique reste sans conteste la journée de la Forêt privée qui s'est déroulée en vallée de Masevaux avec l'association des propriétaires forestiers de la vallée de la Doller. Plus de 400 propriétaires ont répondu à l'appel, dans un département pourtant excentré. Politiques, médias et technique étaient au rendez-vous pour cette journée exceptionnelle. Floréal reviendra largement dans ce numéro sur cet événement.

Mais attention, ne nous endormons pas sur nos lauriers ! L'année 2005 s'annonce décisive, avec des événements incontournables pour la forêt privée. Les élections des administrateurs, propriétaires élus qui définissent la politique forestière pour nos deux régions, se dérouleront au premier trimestre de cette nouvelle année. Floréal rappelle le pourquoi du comment concernant ces élections. Il est primordial de vous mobiliser et de porter haut la main ces propriétaires qui vous représentent et pourront ainsi asseoir leur légitimité afin de défendre au mieux vos intérêts.

Autre échéance importante, la relocation des baux de chasse, prévue en février 2006. Elle annonce pour l'année prochaine un travail de fond sur la chasse avec la renégociation du cahier des charges des chasses communales pour la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Nous espérons fortement que cette nouvelle mouture permette d'apporter tous les renseignements nécessaires aux propriétaires forestiers pour choisir à leur guise de conserver ou d'abandonner le produit de la chasse. Là aussi, il faudra se battre !

Mais avant que vous ne vous plongiez dans ce nouveau numéro de Floréal, toute l'équipe du CRPF de Lorraine-Alsace vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année !

La Rédaction



Photo : Jean Germain



- Edito (p 1)
- Foncier (p 2-3)
- Cours des Bois (p 4)
- Vente groupée à Gedefor 55 (p 4)
- Homme des bois (p 5)
- Le dépressage (p 6-7)
- Elections du Conseil d'Administration (p 8-9)
- La journée de la Forêt Privée (p 10-11)
- Les brèves (p 12)
- Les Vœux du Président (p 12)
- Supplément : Programme « Rencontres-Nous » 2005



Actualités

L'amélioration foncière et les Bénédictins

Depuis près de trois ans, Floréal met régulièrement l'accent sur la nécessité absolue d'améliorer la taille des parcelles dans les massifs morcelés. Pourquoi faut-il en reparler ?

- ☞ Parce que 40 % des surfaces de forêts privées de nos régions de l'Est sont constituées de (trop) petites propriétés.
- ☞ Parce que cela concerne au moins 185.000 propriétaires recensés en Lorraine et en Alsace, sans compter les multiindivisaires, les inconnus, les biens non délimités et autres "joyusetés".
- ☞ Parce que les Conseils Généraux des Vosges, de Moselle et de Meuse ont décidé de reconduire les actions en cours ; en Alsace, les actions sont similaires (cf. article Journée de la Forêt Privée).
- ☞ Parce que le programme marche bien et qu'il faut le faire savoir ! Les quelques exemples décrits ci-contre ne cessent de se multiplier.

Le rythme des mutations réalisées est constant, sur la base de 135 ha/an dans les Vosges et entre 35 et 65 ha par an, dans chacun des deux départements alsaciens, en Meuse et en Moselle. Faites le calcul, en trois ans, nous en sommes à 1000 ha de petites parcelles.

Le profil-type du bénéficiaire : un passionné de forêt, conscient des problèmes du morcellement et voulant se constituer une petite ou moyenne propriété, entre 2 et 20 ha.

Certains ironiseront sur ce travail de Bénédictins (ou de Chartreux, c'est selon...), mais après tout, vouloir laisser comme trace la Bibliothèque Bénédictine de Saint-Mihiel (ou la Chartreuse de Bosserville, c'est selon...) n'est pas une petite ambition.

...d'ailleurs, au VI^e siècle il y avait déjà des Bénédictins au Ban Saint Martin !

Philippe Laden - CRPF

Rappel du dispositif en place en Lorraine

Les Conseils Généraux de Meuse, Moselle, Vosges favorisent les mutations de parcelles forestières (ou blocs de parcelles) de valeur inférieure à 3.000 €, dans la mesure où l'unité de gestion est agrandie.

Sous forme d'aide forfaitaire en Moselle et dans les Vosges et à hauteur de 80 % des montants des factures en Meuse, les frais de transactions sont pris en charge.

Dans les Vosges, Groupe For'Est, avec l'appui du Conseil Général, constitue une bourse des parcelles proposées à la vente pour faciliter les mutations (cf. ci-dessous).

Un réseau de techniciens forestiers-animateurs travaillant par secteur ou par massif permet de multiplier les transactions en mettant en relation les acheteurs et les échangeurs.

Ce réseau est constitué des techniciens du CRPF et de la Chambre d'Agriculture des Vosges, consolidé par la Draf et les Conseils Généraux ; les Syndicats de Propriétaires Forestiers participent également à la communication du programme.



Photo : Marie-Françoise Grillo

La Bourse des Vosges sur la toile

A partir du 1^{er} janvier 2005, en cliquant dans votre internet favori sur www.groupeforest.fr, vous atterrirez sur le site de Groupe For'Est ⁽¹⁾ et vous aurez accès à la liste des petites parcelles forestières du département des Vosges proposées à la vente. Vous y trouverez leurs caractéristiques et leur situation géographique.

Si une parcelle vous intéresse, le technicien vous mettra en relation avec le propriétaire concerné.

700 parcelles vous attendent d'ores et déjà !

(1) Groupe For'Est regroupe les Associations de Propriétaires des Vosges, avec le "coup de mains" du CRPF et de la Chambre d'Agriculture des Vosges.

A Mognéville,

commune de Meuse située aux marches de la Champagne, 500 ha de petites parcelles issues de la désertification agricole du milieu du XIX^e siècle...

Les Chênes et les feuillus divers de qualité donnent régulièrement lieu à des bagarres pour des problèmes de limites et d'accès. En deux ans, 220 parcelles ont pu être mutées, portant sur 40 ha. 3 unités dépassent désormais les 5 ha et des propositions d'amélioration de la desserte (2.600 ml) sont en cours d'ébauche avec la municipalité.

Dans le Bitcherland,

en Moselle, la chasse aiguise les appétits, mais ce n'est pas un péché ! Ourlant les grands massifs de forêts publiques, des petites parcelles de Hêtre très vieilli, d'Epicéa non entretenu et de chablis de 1990 se succèdent.

Avec la diminution du bois de chauffage, beaucoup de parcelles sont abandonnées ; 4 propriétaires ont d'ores et déjà pu constituer des propriétés de plus de 15 ha d'un seul tenant.

A Demange aux Eaux,

près de Gondrecourt dans le sud meusien, 40 ha en 300 parcelles "tracées au cordeau"...

5 propriétaires décidés ont acheté et échangé entre eux 10 ha. Ils possèdent désormais des propriétés d'une surface d'un seul tenant allant de 2,5 à 7 ha.

Dans la foulée, ils ont présenté ensemble à la vente groupée du Gedefor 55, un lot de 500 m³ de bois d'industrie feuillu représentant une coupe d'amélioration sur 15 ha.

Au sud d'Epinal,

de Chaumoussey à Darnieulles, 180 ha de petites parcelles sur 590 parcelles réparties le long de l'Avière...

La Chambre d'Agriculture mène une sensibilisation sur les contraintes de gestion liées à la proximité de la rivière. Déjà des propriétaires souhaitent se dessaisir de leurs parcelles. 6 ha en 30 parcelles ont déjà été mutés pour constituer des aulnaies-frênaies de taille valorisable.

Vallée de la Plaine,

au pied du Donon dans les Vosges. Dans le fond de vallée, la tempête est passée, faisant disparaître des Epicéas facilement destabilisés.

Les communes s'investissent pour valoriser ces surfaces facilement "gadouilleuses". Au sommet, à Raon-sur-plaine, par le jeu

d'achats et d'échanges de micro-parcelles, des îlots supérieurs à 1 ha sont enfin créés, permettant le reboisement subventionné de 6 ha.

Varize,

près de Courcelles-Chaussy en Moselle...

50 ha de taillis-sous-futaie de

Chênes et Hêtres vieillis, parfois en forte pente, et le tout en languettes parallèles de 700 mètres de long et quelques mètres de large (appelées selon les secteurs de Lorraine, "tripes", "lisquettes", voire "quéquelles") avec des limites invisibles sur le terrain sauf à observer des "rèpes" (*vieux charmes recépés faisant bornes naturelles*).

Un propriétaire avec son fils possèdent désormais près de 15 ha ; mais du travail reste à faire pour obtenir des îlots de largeur suffisante, et il faut aussi réfléchir à la desserte.

Colroy la Grande,

sur la route du Col de Saales dans les Vosges...

Au moins 100 ha de plantations d'Epicéa en parcelles de 20 ares détruites par la tempête. Le nettoyage et les exploitations, le plus souvent concertés par nécessité, ont demandé 2 ans, et il faut passer à la reconstruction. 1.200 ml de routes viennent d'être créés (projet non souhaité par les propriétaires en 1990, mais le temps a fait son œuvre), des mutations de parcelles ont lieu et un propriétaire a déjà pu constituer 8 ha en un seul bloc et plus de 30 parcelles. Il reboise en Douglas avec Forêts et Bois de l'Est.



Photo : Jean-Luc Distaire

Philippe Laden - CRPF

Et pourquoi pas vous ?

Pour tous renseignements :

Vosges03.29.29.23.21
Moselle, Meuse03.87.31.67.72
Bas-Rhin03.88.19.17.92
Haut-Rhin03.89.22.28.50

Et... merci à tous les Notaires qui participent à ces opérations en traitant des petits dossiers peu attractifs !



Economie

Cours des bois : éclaircies, mais nuages à l'horizon dans la filière (avec un indice de confiance de 2/5)

Les ventes d'automne aussi bien en forêt publique qu'en forêt privée, ont confirmé un raffermissement du marché, à l'exception notoire du Hêtre. Il existe par contre des inquiétudes à terme au niveau de l'avenir de la 1ère transformation.

Pas si mal !

Telle est en résumé la conclusion des professionnels après les ventes d'automne.

Certes le Hêtre continue sa descente aux enfers, avec des prix toujours modestes, et surtout une absence de marché, et donc beaucoup d'invendus.

Mais le Hêtre ne doit pas cacher toute la forêt :

- Chêne et feuillus précieux se maintiennent bien, voire même mieux pour le Chêne.
- Pour le Sapin-Epicéa, la situation est plutôt en amélioration, avec la fin annoncée des stocks de bois sous eau de la tempête. Le niveau d'invendus est ainsi passé, en un an, dans les ventes publiques de 50 à 25 % (exemple : prix moyen d'un épicéa sur pied de 40 cm de diamètre : environ 30 €/m³).
- Pour le Peuplier, le marché est certes déprimé, mais les bois de qualité correcte trouvent preneurs (3.200 m³ vendus par Forêts et Bois de l'Est en prévente de produits débardés, avec un prix moyen de 38 €/m³).
- La demande de bois de trituration est très soutenue, de par la présence importante des industries de panneaux et de pâte à papier dans notre région ou à proximité. Ceci concerne aussi bien les résineux (stères d'Epicéa bord de route autour de 21 € dans les Vosges) que les feuillus. Un seul bémol : les coupes de bois d'œuvre étant très majoritairement tournées vers le Chêne, la trituration de chêne devient trop abondante par rapport à l'offre.

Enfin tout va bien ?

"Le proche avenir risque d'être plus sombre du côté des industries de première transformation" explique André Scheer, Secrétaire Général du GipebLor.

"Dans les scieries résineuses, les entreprises très fragiles en 1999, se sont refait une santé et ont développé de manière significative, leurs capacités de sciages. Mais elles risquent d'être très vite confrontées à une tension sur l'offre" Le rapport qualité/prix sera alors très défavorable aux sciages lorrains par rapport au bois du Nord.

"Globalement, le scieur vend sur un marché international, alors qu'il achète sur un marché régional et cette situation sera de plus en plus difficile à tenir", conclut André Scheer.

Philippe Laden - CRPF



Photo : Jean Braud

Les chênes de gros diamètres très appréciés

Vente Groupée du GEDEFOR 55

Le GEDEFOR 55 organisait le 1er octobre 2004, la trentième édition de sa vente groupée d'automne de bois sur pied, concernant essentiellement des essences feuillues.

22.000 m³ (1/3 de bois d'œuvre et 2/3 de bois d'industrie) étaient présentés à la vente.

Résultats :

30 acheteurs ont déposé 220 soumissions, dénotant un bon climat : 64 % du bois d'œuvre et 78 % du bois d'industrie ont trouvé preneurs.

Les lots de trituration, à partir de 200 m³, continuent à bien se vendre (6,5 €/m³ pour le Hêtre, le Charme et 4,5 €/m³ pour le Chêne et les divers).

Le Chêne est recherché, spécialement les gros diamètres (70 à 90 €/m³ pour des bois de 2 m³) et il y a également de l'intérêt pour la qualité courante.

Pour l'Erable Sycomore, le Merisier, le Frêne, les prix semblent intéressants, mais les lots significatifs étaient peu nombreux.

Enfin, peu d'offres pour le Peuplier et toujours pas de reprise dans le Hêtre.

Richard Petit - GEDEFOR 55
Jean-Pierre Corvisier - CRPF

Vente d'automne en Forêt publique : évolution des prix entre 2003 et 2004 (source ONF Lorraine - A. Richter)

Chêne 50 et + :+ 5,9 %
Hêtre 40 et + :- 10 %
Sapin, épicéa 25 et + :0

Le Gedefor, le 21 janvier 05 pour la Meuse et Forêts et Bois de l'Est, mi-février 05, pour le reste de la Lorraine, organisent des ventes de bois bord de route, tous feuillus.

Pour la Meuse, il s'agit de lots difficilement commercialisables sur pied (bois diffus, d'accès difficile...).

Dans le cas de F.B.E., la vente est tournée vers des bois de qualité, regroupés sur dépôt pour les petits lots. A suivre...



Homme des Bois

Une ferme, deux forêts, trois frères

Benoît, Bruno, et Jean-Paul Schmitt ont 130 ans à eux trois, 530 ha de céréales et 100 ha de forêts. Pour eux, la famille et l'agriculture c'est sacré. L'exploitation familiale se trouve à Roncourt, à l'ouest de Metz. C'est en rachetant les bois d'un grand-oncle qu'ils ont "mis les pieds" en forêt. Et ça leur a plu. On peut même dire qu'ils sont devenus des "agro-sylviculteurs" ! L'été dans les champs, l'hiver en forêt.

Benoît et Bruno, quel est le type de votre exploitation agricole ?

Nos parents faisaient de la polyculture. Après une formation en agriculture, nous avons agrandi le domaine familial en 1980. Pour être rentable dans notre région, un céréalier doit exploiter au minimum 200 ha. Nous avons donc acheté et loué les champs tout autour de chez nous et avons formé un GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun). Nous cultivons maintenant 530 ha de céréales : du blé, de l'orge brassicole, du colza, de l'escourgeon et des petits pois.

Nous pratiquons une agriculture raisonnée, moins intensive qu'autrefois même s'il n'y paraît pas quand on voit les champs qui s'étendent à perte de vue.

La qualité est l'éthique de notre production : nous répondons en cela à la demande du consommateur. Nous respectons un cahier des charges très strict qui garantit une traçabilité sans faille.

De la provenance des graines jusqu'au séchage et à l'ensilage, tout est contrôlé. L'utilisation d'engrais est sans doute l'exemple le plus flagrant. Il y a 20 ans, on appliquait 160 unités d'azote en un seul passage ; aujourd'hui, c'est 120 en 3 traitements différents selon les besoins de la plante... On s'engage, vis-à-vis de la DDAF, à respecter ces modalités. Les aides de la PAC sont difficiles à obtenir, les crédits diminuent alors que les obligations augmentent, notamment au

niveau environnemental. Mais cette problématique, vous la connaissez, elle est identique à celle du milieu forestier.

Comment organisez-vous votre temps de travail ?

Le travail des champs nous prend 1/3 de l'année. La grosse période est celle de la récolte, de juillet à septembre. On produit environ 80 quintaux de blé à l'ha, autant d'orge, moitié moins pour le colza et les pois. Les rendements sont à peine plus élevés qu'il y a 20 ans.

L'entretien du matériel agricole et des bâtiments, le stockage des récoltes, nous prend un autre tiers.

On a coupé le taillis pour provoquer une mise en lumière et laisser venir ainsi la régénération.

Puis, on a continué à acheter de petites parcelles voisines en contactant directement les propriétaires. Les 100 ha que nous possédons aujourd'hui représentent 302 parcelles cadastrées... et 10 cm de haut d'actes notariés !

Avec l'aide du CRPF, nous déposons des dossiers pour obtenir les aides du Conseil Général de la Moselle relatives à l'amélioration du foncier forestier. Nous bénéficions également du DEFI forêt.



Photo : Marie-Françoise Grillot

Nous sommes des gens simples qui avons des goûts simples : on aime la terre comme on aime la forêt. Pour nous c'est un placement d'argent, une diversification du patrimoine. Reste à espérer que ce soit un placement d'avenir

Est-il facile de concilier l'agriculture et la forêt ?

Quand il n'y a rien à faire dans les champs, on travaille en forêt. C'est facile, car nos bois sont proches.

Et enfin, le temps restant est consacré au travail administratif, à la comptabilité, aux stages de formation... et à la forêt.

Comment êtes-vous devenus sylviculteurs ?

Notre première forêt a été achetée par sentimentalité familiale. Elle avait appartenu à notre grand-oncle et nous souhaitons qu'elle revienne dans notre famille. Lorsque nous avons appris la mise en vente de ces 27 ha de taillis-sous-futaie à Marange-Silvange, nous avons créé un groupement forestier. Dans le GAEC nous sommes deux frères ; dans le GF, notre frère Jean-Paul qui est ingénieur, ainsi que nos parents, se sont joints à nous. Nous possédons chacun 25 % des parts.

On a ensuite acheté 40 ha d'un seul tenant à Saulny-Woippy. C'était un parc animalier avec 90 % de gros chênes, brogneux et branchus. Cet endroit a beaucoup de charme, mais la forêt nécessite un rajeunissement.

En hiver, nous y allons deux fois par semaine. Nous entretenons nos chemins, passons le girobroyeur, le croissant dans la régénération naturelle, débroussaillons, sélectionnons les arbres d'avenir.

Le martelage des coupes est fait par Cédric Belliot de la coopérative Forêts et Bois de l'Est. Il vend les grumes bord de route et le bois de chauffage par lots à des particuliers : c'est l'avantage des forêts péri-urbaines.

En matière de formation, on privilégie les stages agricoles mais on s'arrange pour assister à la plupart des "Rencontres-nous" du CRPF.

Dans 10 ans, si nos enfants reprennent la ferme, alors oui, on s'investira encore plus dans la forêt.

Interview réalisée par
Marie-Françoise Grillot - CRPF



Techniques

Le dépressage, une sage réaction

En régénération naturelle, comme en plantation traditionnelle, la nature nous gâte et il y a vite trop de tiges. Dès que les arbres atteignent 8 à 13 mètres de haut pour un diamètre de tige inférieur à 10 cm (stade de gaulis / bas-perchis) ils n'arrêtent plus de se gêner. Ils se concurrencent pour un oui, pour un non, la lumière, les éléments nutritifs du sol, l'eau. Cette situation sera la grande responsable de cimes étriquées, de systèmes racinaires boiteux, et d'arbres fragilisés. Il est alors urgent de se découvrir interventionniste et de dépresser (normalement avant 15 ans).



Dépressage réalisé dans une plantation de Noyer noir

Dépresser, que cache ce mot ?

Il s'agit de réduire le nombre de tiges, pour concentrer ses efforts sur un petit nombre de sujets, qu'on libère de la concurrence de leurs voisins avec l'espoir de "les emmener plus loin". On cherche un sujet convenable (mieux, beau !) tous les 4 à 6 m, voire plus, et on le "bichonne". Pour cela, plusieurs méthodes selon la situation :

- ⇒ enlever les sujets mal conformés, blessés,...
- ⇒ dégager les plus beaux sujets, par l'élimination des tiges gênantes à proximité
- ⇒ supprimer systématiquement une tige sur deux ou trois.

En règle générale, ces méthodes s'appliquent simultanément. Mais avant tout, la sagesse est de s'adapter à la réalité du terrain et de tirer parti des opportunités qu'il offre. Le choix des tiges à enlever va dépendre du peuplement en place, ainsi que des souhaits et de l'implication du propriétaire dans cette opération. Ce travail se réalise toujours en regardant en haut, la cime des arbres, afin de bien dégager les sujets que l'on souhaite garder. Cette opération permet aux arbres maintenus de se développer de façon équilibrée. Le dépressage est généralement réalisé dans les futaies régulières et les futaies irrégulières par parquets.

Quand ?

De préférence durant la période hivernale, notamment chez les feuillus alors sans feuille, et où l'on distinguera plus facilement la forme et l'imbrication des cimes.

Quels outils ?

L'outil sera adapté au diamètre de coupe : le croissant, la petite scie, la débroussailleuse, voire même une petite tronçonneuse pour les plus gros diamètres.

Et ça coûte ?

Les produits issus de cette intervention sylvicole ne sont pas commercialisables. Ils resteront sur place. Si la surface n'est pas trop importante, le propriétaire pourra réaliser le dépressage lui-même. Il pourra aussi faire appel à une entreprise.

Voici une idée de tarif pour un dépressage en régénération naturelle :

Stade semis-fourré : 460 à 610 euros/ha (3000 à 4000 F/ha)

Stade gaulis-perchis : 760 à 840 euros/ha (5000 à 5500 F/ha)

Opération à répéter ?

Il faudra en moyenne prévoir 2 dépressages. Ensuite, en fonction des peuplements, les éclaircies (rémunératrices) prendront le relais. Une sylviculture dynamique permet d'intervenir de manière plus forte et de limiter le nombre de passages.

La rédaction a rencontré Pierre Bogard, propriétaire dynamique de 75 ans, qui réalise lui-même la plupart des opérations dans sa forêt. Il possède un massif, essentiellement feuillu, de 76 ha d'un seul tenant sur la commune de Liffol-le-Grand dans l'ouest vosgien. En 1996, 21 ha ont été replantés.

Floreal : Pourquoi avoir replanté la totalité de la surface, alors qu'une régénération naturelle s'était bien installée ?

M. Bogard : "Si je n'avais pas planté, Bogard n'aurait rien fait ! Je ne serais pas allé dégager."

Floreal : Quel type de plantation avez-vous réalisée ?

M. Bogard : "Sur 16 ha, nous avons planté tous les 6 m des merisiers en mélange avec des alisiers torminaux. Sur les autres 5 ha, nous avons mis des hêtres. Tous les plants ont été protégés individuellement".

Floreal : Depuis la plantation, il y a 8 ans déjà, quels travaux avez-vous réalisés ?

M. Bogard : "Voilà 3 fois que j'y passe. Je fais des chemins, des layons comme vous les appelez, au niveau des lignes de plantation pour circuler plus facilement à l'intérieur. L'objectif est de dégager tous les 6 m le plus beau sujet naturel ou planté. Je veux garder la densité initiale de plantation (6 X 6). Au début rien ne sortait ; il y avait beaucoup de ronces et de végétation indésirable, mais maintenant, on voit les beaux plants sortir."

Je veux trouver dans la régénération naturelle les plants manquants. Je ne veux pas de trouées. Je connais bien les coins riches en semis et les autres où il faut les chercher "



Dépressage de tiges désignées

Floreal : Qu'avez-vous comme semis naturels ?

M. Bogard : "Il y a pas mal de frêne, mais il est indésirable ici. L'alisier torminal pousse tout seul et partout. Les semis naturels sont souvent plus beaux que les plants. Nous trouvons aussi des érables (plane et sycomore), du merisier, du hêtre et du chêne."

Floreal : Combien de temps vous faut-il pour dépresser 1 ha ?

M. Bogard : "Je ne peux pas répondre à cette question car je viens par 2 ou 3 heures la journée, 2 à 3 fois par semaine. Je ne fais pas attention au temps qui passe mais quand je suis au travail, j'y vais ! En gros, à mon rythme, il faut 3 à 4 journées."

Floreal : Durant quelle période de l'année travaillez-vous ?

M. Bogard : "Toute l'année, quand j'ai du temps."

Floreal : Avec quel outil ?

M. Bogard : "Jusqu'à présent j'ai utilisé la débroussailleuse."

M. Bogard nous a emmené voir une petite partie réalisée par quelqu'un d'autre.

M. Bogard : "Vous voyez, là, il m'a tout dégagé. Les semis naturels étaient souvent plus beaux que les plants, ils ont tous été enlevés. Il ne reste plus que les plants qui ont été attaqués par le gibier. Je suis malade de voir cela. Il aurait mis les résidus au pied des plants restants, le gibier les aurait laissés tranquilles. Les autres coins que j'ai dégagés n'ont aucune trace de passage de gibier."

Floreal : Effectivement, les dégagements en plein sont à proscrire. Mettons simplement les plus beaux sujets à la lumière en laissant la végétation concurrente là où elle ne gêne personne

M. Bogard : "Tout ceci c'est du travail. Il faut compter 10 ans pour sauver les meilleurs brins."

Floreal : Merci pour votre accueil et bravo pour votre travail si minutieux, qui donnera, c'est sûr, de beaux arbres d'avenir.

M. Bogard travaille à grande échelle, mais tout propriétaire peut réaliser ces travaux lui-même sur des surfaces plus petites. Les techniciens sont là pour vous conseiller, n'hésitez pas à les contacter.

Comme le dit si bien M. Bogard, "Je ne regrette pas d'avoir planté. Si on n'investit pas un minimum en plants, on ne va pas voir. Il faut aller surveiller son investissement, donc plantons peu et dépressons les semis."



Dépressage dans du frêne à Wolfskirchen (Bas-Rhin)



Elections 2005

Votre vote et vos voix sont essentielles pour la forêt

En février 2005, vous aurez à élire, pour un mandat de 6 ans et pour la 7^{ème} fois, vos représentants au conseil d'administration du Centre Régional de la Propriété Forestière.

Ce conseil est composé de deux "collèges" : le "collège départemental" dont les administrateurs sont élus par les propriétaires forestiers de plus de 4 ha et le "collège régional" élu par les organisations professionnelles, c'est-à-dire vos syndicats. Le collège départemental est celui pour lequel vous serez appelés à voter.

LE COLLÈGE DÉPARTEMENTAL

Qui sont les électeurs ?

Tous les propriétaires de plus de 4 ha inscrits sur la liste électorale soit, en Lorraine-Alsace, près de 9000 personnes pour élire 12 administrateurs départementaux : 2 par départements (6 titulaires et 6 suppléants).

Cette liste électorale a été arrêtée par le Préfet départemental. Un exemplaire de cette liste, consultable en mairie, a été adressé à chacun des maires pour sa commune.

Voici quelques précisions pour les cas particuliers. Peuvent voter :

- ⇒ le nu-propriétaire, s'il y a un usufruit sur la propriété (ce qui est rare),
- ⇒ l'un ou l'autre des époux pour une communauté matrimoniale,
- ⇒ le représentant légal dans le cas d'un groupement forestier, ou d'une société civile,
- ⇒ le représentant légal désigné par un acte signé de tous les indivisaires ou copropriétaires, dans le cas d'une indivision ou d'une co-propriété.

Autre précision importante : vous ne pouvez voter qu'une seule fois dans votre département.

Si vous avez des parcelles sur plusieurs communes, vous êtes inscrit sur la liste électorale sur la commune où vous avez la surface la plus importante.

En revanche, vous pouvez voter plusieurs fois si vous représentez plusieurs indivisions, ou personnes morales.



Le Conseil d'administration sur le terrain, au lendemain de la tempête

Photo : Stéphane Asaël

Quand et comment voter ?

Le vote se fait par correspondance. Fin janvier ou tout début février 2005, la préfecture départementale vous adressera, par voie postale, le "matériel électoral" : liste et nom des candidats, bulletins de vote accompagnés d'une "profession de foi" des candidats et enveloppe.

Votre bulletin est à renvoyer à la Préfecture départementale au plus tôt, pour parvenir en Préfecture au plus tard le 15 février.

Le dépouillement aura lieu le 16 février 2005 et les résultats seront connus le jeudi 17 février.

Pour qui voter ?

Chaque département élit un administrateur titulaire et un suppléant. Ces candidats sont, en règle générale, présentés par le syndicat des propriétaires forestiers départemental.

Pour être éligible, les conditions suivantes doivent être remplies :

- ☞ être de nationalité française,
- ☞ être âgé de 21 ans,
- ☞ être propriétaire dans le département de parcelles boisées gérées conformément à un document de gestion agréé par le CRPF. 1100 personnes sont dans ce cas dans nos deux régions.

Pourquoi voter ?

Une mobilisation importante des électeurs prouvera notre motivation, notre union et notre détermination pour le devenir et l'avenir de la Forêt privée.

- ⇒ représentent la Forêt privée dans les instances administratives, au sein de l'interprofession, auprès des chambres consulaires et agricoles,
- ⇒ agrèent les Plans Simples de Gestion (P.S.G.) ou autres documents de gestion, comme les Codes des Bonnes Pratiques Sylvicoles (C.B.P.S.),
- ⇒ sont présents dans de nombreuses commissions spécialisées (Natura 2000, chasse, sites et paysages, structures agricoles, aménagement foncier, M.S.A., sécurité départementale,...), et consultés sur les grands projets (TGV, autoroutes...),
- ⇒ oeuvrent à obtenir des soutiens financiers auprès de l'Etat et des collectivités,
- ⇒ participent activement à la formation et à l'information des sylviculteurs,
- ⇒ se dépensent sans compter (on l'a vu lors de la tempête de 1999) pour trouver des solutions de regroupement, et d'autres encore, pour toutes les propriétés, et en particulier les petites.

Le 18 mars 2005, les syndicats de propriétaires forestiers départementaux éliront les 6 administrateurs de ce collège (trois titulaires et trois suppléants).

Chaque syndicat a déjà déposé auprès de la Préfecture de Région un dossier mentionnant notamment le nombre de ses adhérents et la superficie représentée. Un nombre de voix sera ainsi attribué à chaque syndicat selon sa représentativité.

En 1999, aux dernières élections, le taux de participation au vote variait de 49 à 71 % selon le département, ce qui est important pour une élection professionnelle par correspondance... Mais l'on peut mieux faire !

*Voter, c'est montrer
notre intérêt pour
la cause forestière,
c'est afficher notre
cohésion et notre
force !*

Dans son prochain numéro, FLOREAL commentera les résultats de ces deux élections et vous présentera les 18 membres du nouveau conseil d'administration du CRPF.

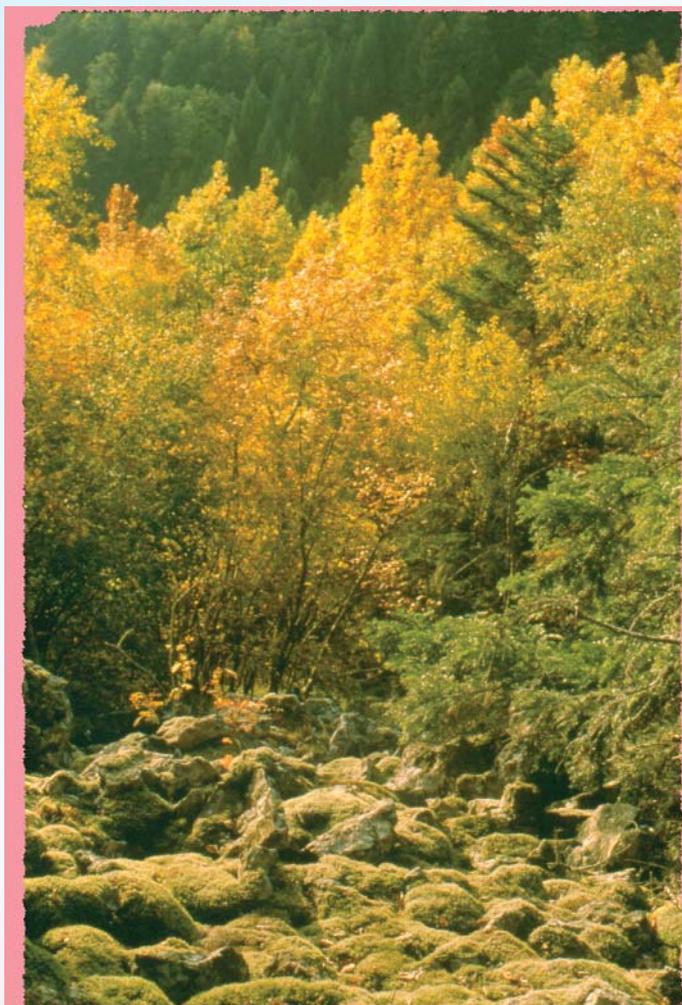


Photo : Jean Braud

Le Conseil d'administration définit la politique de la Forêt Privée

La rédaction

Une bouffée d'oxygène en Lorraine

Dans FLOREAL de juin 2004, nous indiquions la grave situation dans laquelle se trouvait le niveau des crédits d'investissements forestiers.

Alors que seulement 20 % des forêts sinistrées de Lorraine sont dans un processus de reconstruction et que les besoins en crédits étaient estimés à 25 millions d'€uros pour l'année 2004, la Lorraine s'était vue attribuer... 11 millions d'€uros.

De multiples interventions de la D.R.A.F., de la Direction Territoriale de l'O.N.F... ont eu lieu. Notamment, le Président Henri Plauche Gillon a sollicité plusieurs fois, par écrit et de vive voix, le Ministère de l'Agriculture.

La nouvelle est arrivée début décembre : 5 millions d'€uros sont attribués en complément à la Lorraine, venant ainsi combler une partie des besoins (Etait-ce Saint-Nicolas ? Avons-nous été suffisamment obéissants ?...).

Attention, il s'agit de crédits "d'engagement" pour mettre en route de nouveaux dossiers. Ceci ne résoud pas le retard dans les crédits de paiement : pour cela, une seule arme... la patience...



Autour de nous

Une journée mémorable

La 6^{ème} édition de la journée de la Forêt privée restera à coup sûr dans les mémoires... et pour longtemps.

Des propriétaires forestiers mobilisés, des élus présents et impliqués, des sites forestiers intéressants, des thématiques sylvicoles diversifiées, une organisation sans faille... Tous les ingrédients ont été réunis pour la recette de la réussite.

Plus de 400

Tous les 2 ans, le monde de la Forêt privée se rassemble autour de l'Union Forestière de l'Est pour une grande manifestation. Pour cette 6^{ème} édition, les haut-rhinois, et plus particulièrement les propriétaires de l'association de la vallée de la Doller, épaulés par le CRPF, Forêts Services 68 et Cosylval ont su répondre présent, et de fort belle manière. Plus de 400 propriétaires ont fait le déplacement vers l'un des départements les plus excentrés des régions de Lorraine et d'Alsace. Le maximum a été mis en œuvre pour les accueillir chaleureusement et leur présenter le travail passionnant de différents propriétaires de la vallée, souvent sur de toutes petites surfaces.

Les feuillus en plaine

A Lauw, chez Pierre Adam, chêne rouge d'Amérique et merisier, âgés respectivement de 7 et 18 ans, ont initialement été plantés pour transformer des taillis sans avenir et produire du bois d'œuvre. Ces reboisements ont été passés au crible par les participants, avec tout un arsenal de questions sur le comportement des essences, les coûts de plantation, les travaux de taille, d'élagage et d'éclaircie à réaliser, leur devenir au niveau de la commercialisation... Les participants ont facilement pu imaginer la même plantation de chêne rouge 15 ans plus tard, en observant le peuplement de Henri Winterholler. Même si la plantation accuse un retard d'élagage et d'éclaircie, elle apporte une justification claire au parcours technique proposé.

Un peu plus loin, Gérard Bischoff a misé sur des plantations de noyer pour diversifier sa gestion des peuplements naturels existants. Les participants ont pu facilement visualiser les bois d'œuvre désignés et les arbres moins bien conformés, prochainement éliminés. Ceux-ci produiront du bois de chauffage et alimenteront une consommation personnelle. Ils ont également pu constater la bonne reprise du noyer planté à distance définitive, tous les 12 m. De là à conclure que le noyer est bien adapté dans cette vallée, qu'il peut produire des arbres de qualité et qu'en définitive l'investissement en vaut la chandelle, la réponse apportée par la parcelle de Christian Frantz est un oui sans appel. Les propriétaires ont admiré les différences de production entre noyer noir, commun et hybride, avec un accroissement moyen annuel sur le diamètre à 1,3 m de presque 1,5 cm pour les plus beaux sujets. Les raisons de ce succès s'expliquent beaucoup par les conditions de station particulièrement favorables à la production forestière et par le travail soigné et régulier du propriétaire.

Les résineux en montagne

Le sapin et l'épicéa, essences phares du massif vosgien n'ont pas été oubliées. Les participants ont pu confronter leur vision sylvicole de la futaie régulière et irrégulière chez Michel Badré et Jacques Adam où le sapin, l'épicéa et parfois le hêtre et le chêne se fréquentent à coups de " je t'aime, moi non plus ". Une longue discussion entre passionnés s'est d'ailleurs tenue sur l'opportunité de favoriser le hêtre tout en le maîtrisant, ou de le maintenir çà et là en diversification, dans un but cultural uniquement.

Un second site proche montre une futaie régulière résineuse composée de bois moyens et de petits bois. Quelle originalité nous réserve cette démonstration ? Simplement pour les sceptiques, que la forêt reste une source de revenus, à condition que l'on y mène les travaux nécessaires. Et c'est le cas chez Antoine Méthia ! La recette annuelle brute est espérée à 300 €/ha, éclaircie incluse. Dans l'hypothèse où le propriétaire aurait laissé le peuplement à l'abandon (c'était le cas du précédent propriétaire), la récolte finale donnerait encore une forte proportion de bois d'industrie et de grumes de faible diamètre. La récolte estimée procurerait alors une recette annuelle de l'ordre de 180 €/ha seulement. La différence entre ces deux chiffres mérite d'être soulignée.

Mais dans ces peuplement de montagne, le résineux n'est pas la seule alternative, notamment en bas de pente ou en fond de vallon. Ici les feuillus ont leur place, comme chez moi, à Kirchberg, où érables et frênes offrent de véritables possibilités, après une première génération d'aulnes. Ces essences sont bien adaptées à la sylviculture dynamique que j'aime pratiquer. Je favorise les sujets d'avenir désignés, grâce à un détournement progressif qui supprime les arbres gênants.



Henri Plauche Gillon

Photos : Marie-Françoise Grillot



Henri Pfeffer

Les cris du cœur

Chaque journée de la Forêt privée est une occasion, et elles sont rares, de faire entendre la voix des forestiers privés assommés par les coups successifs des tempêtes de 1999, de la canicule de 2003, des fermetures des industries de transformation, et de la chute des cours du bois. Après le mot de bienvenue, Vincent Ott, Président du syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs d'Alsace a rappelé la situation particulière de l'Alsace quant à la problématique Natura 2000, avec ses 19 % du territoire concernés. Il a justement dénoncé "le couteau sous la gorge" qui contraint maintenant les propriétaires forestiers à se soumettre à ce projet, alors qu'un accord plus que raisonnable avait été auparavant négocié. Il a également

souligné la dramatique chute des cours du bois liée à une mondialisation toujours plus galopante et a dit sa crainte de voir disparaître des pans entiers de l'économie régionale. Une petite bouffée d'oxygène en vue, le matériau bois, renouvelable à souhait et bien plus propre que la plupart des autres énergies, bénéficiera peut-être de quelques retombées consécutives à la hausse des prix du pétrole. Vincent Ott a exhorté les propriétaires à être les premiers à œuvrer pour la promotion du bois. Adrien Zeller, Président du Conseil Régional d'Alsace, a quelque peu rassuré les esprits en annonçant la continuité du soutien de la Région, non seulement aux propriétaires, notamment dans l'amélioration foncière, mais également à toute la filière. Les investissements dans la construction ou les chaudières bois en sont des exemples concrets. Henri Plauche Gillon, Président de l'Union Forestière de l'Est et du CRPF Lorraine-Alsace, a félicité le partenariat exemplaire qui existe entre forestiers et collectivités. Celles-ci soutiennent solidement les actions de développement des organismes (foncier, formation, ...).

Une journée mémorable ce 25 septembre, pour les propriétaires de la vallée de la Doller... et pour bien d'autres je l'espère. Et je tiens une fois encore à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont conduit cette journée vers un beau succès : techniciens des organismes forestiers, propriétaires, bénévoles, sans oublier Dame météo, à peu près clémente ce jour là.

Henri Pfeffer
Président de
l'association de la vallée de la Doller

Des passionnés

Les propriétaires de la vallée sont comme ça, des passionnés qui ne regardent pas à la tâche. Bien au contraire ! Pour la plupart, la forêt représente leur bouffée d'oxygène, leur lieu de détente, l'endroit où ils peuvent évacuer problèmes et stress en bichonnant leurs arbres. Beaucoup effectuent leurs travaux eux-mêmes. Comme disent certains, il vaut mieux s'épuiser dans sa forêt que dans une salle de sport.

Cette motivation est le ciment de bon nombre de réussites haut-rhinoises : la création, à la demande des propriétaires, d'un FOGFOR d'initiation, le fort taux de participation aux journées de formation du programme "Rencontrons-nous", l'énergie des associations avec des membres actifs, qui représentent souvent la Forêt privée lors de commissions telles les célèbres commissions consultatives communales de chasse, héritées de la loi locale.

Michel Rolli - Administrateur du CRPF



Photo : Marie-Françoise Grillo



Photo : Guy Godard

*Ci-dessus, présentatin d'une plantation de chêne rouge d'Amérique
Ci-dessous, Des propriétaires bien attentifs...*

La problématique foncière

Outre l'aspect sylvicole, la problématique foncière a elle aussi été mise en exergue sur certaines stations. A l'aide de panneaux fort pédagogiques, certains propriétaires ont expliqué l'évolution en surface de leur propriété. Ils ont témoigné des difficultés rencontrées pour améliorer leur unité de gestion ; leur chemin de croix pour la recherche des propriétaires voisins, vendeurs potentiels, les frais prohibitifs des actes notariés, souvent supérieurs à la valeur même des parcelles... Ils ont également démontré les bienfaits du programme du Conseil Régional d'Alsace sur l'effort entrepris par les groupements de développement forestier pour l'amélioration du foncier.

Rappelons le dispositif pour l'achat ou l'échange de parcelles contiguës ou se situant dans la même section

cadastrale, le montant de la prime varie de 230 € pour une parcelle, à 800 € pour 5 parcelles et plus. Le plafond annuel de la prime est 1.500 € par bénéficiaire. Celui-ci prend des engagements pour une durée de 15 ans comme le non-démembrement et la bonne gestion sylvicole de sa forêt.

Les conséquences sont édifiantes. Depuis la mise en place des subventions accordées pour limiter l'obstacle "frais notariés", l'état du foncier ne cesse de progresser, preuves à l'appui ! Ce programme a d'ailleurs été reconduit par le Conseil Régional d'Alsace jusqu'en 2006. En effet, avec 32.500 ha pour 35.500 propriétaires, soit une moyenne de 0,9 ha par forestier, le plus souvent en plusieurs parcelles rarement contiguës, le foncier forestier haut-rhinois, comme celui d'autres départements de Lorraine-Alsace, nécessite ce travail de bénédictins pour corriger une situation qui entrave souvent toute gestion forestière.



De feuilles en aiguilles

Lorraine

Les experts forestiers ont perdu l'un des leurs ...

Nous avons appris le décès de Guillaume Colas des Francs. Basé dans l'Oise, âgé de 54 ans, il avait récemment repris, avec Jacques Rousselin, le cabinet de François Gouttin à Lunéville. *Nos sincères condoléances à sa famille et à ses collaborateurs.*

Plus de feuilles et plus d'aiguilles

Les adhérents de Forêts et Bois de l'Est viennent de recevoir une première lettre d'information intitulée "de feuilles en aiguilles", comme notre rubrique.

Hasard, transmission de pensées, ... espionnage industriel ?

Quant à nous, nous sommes certains qu'il s'agit d'un hommage à la qualité de Floreal, le journal des forêts et des bois de l'Est...

Allez, sans rancune et bonne chance à "De feuilles en aiguilles".

Oiseaux de Lorraine

"Qui lève les yeux vers le ciel ?" s'interroge CharlÉlie Couture dans la préface de ce nouvel ouvrage. Nous... les forestiers, qui savons lire dans l'entremêlement des branches des arbres ; Grâce à ce livre écrit par Frédéric Fève, journaliste et

photographe animalier, nous nous exercerons aussi à y débusquer les oiseaux ! "Oiseaux de Lorraine" Editions Serpenoise, 3 avenue des 2 fontaines, BP 70090, 57004 METZ Cedex 1 - Tel 03.87.34.19.79

Meuse

Le Bébé de Jacques...

Le 28 octobre, Pierre Laplanche est arrivé dans les bras de son papa Jacques, technicien du CRPF en Meuse, de sa Maman Isabelle et de ses petites sœurs Lucie et Pauline.

Vosges

Industries : Nouvelle presse pour l'usine Egger à Rambervillers

L'usine du groupe autrichien Egger, implantée à Rambervillers, a investi dans une nouvelle presse destinée à la fabrication des panneaux de particules standard qui permettra une harmonisation de l'offre au niveau européen.

Haut-Rhin

Un nouveau médaillé

Jean-Marie Sylvestre, technicien forestier au groupement de développement Forêts-Services 68, a reçu le 3 décembre dernier la médaille d'honneur agricole d'argent pour ses 20 ans de bons et loyaux services. *Toutes nos félicitations.*

National

Un nouveau ministre à l'Agriculture

Hervé Gaymard ayant été nommé ministre de l'Economie et des Finances en remplacement de Nicolas Sarkozy, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité a été confié à Dominique Bussereau.

Office National des Forêts : Hervé Lejeune, nouveau président

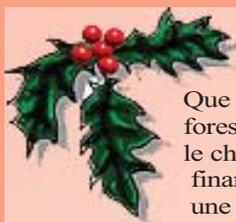
Hervé Lejeune, conseiller agricole de Jacques Chirac a été nommé président du conseil d'administration de l'Office National des Forêts (ONF) pour succéder à Michel Blangy.

Création du Conseil National du Peuplier

Suite à la suppression de la Commission nationale du Peuplier et au désengagement de l'État, la filière Peuplier a créé le 29 septembre 2004 une structure associative dénommée Conseil National du Peuplier. Cette structure regroupe les professionnels de la filière (producteurs, pépiniéristes, entrepreneurs de travaux, experts forestiers, coopératives et industriels de l'emballage).

Le salon de l'agriculture

Veaux, vaches, cochons, couvées seront au rendez-vous à Paris, Porte de Versailles du 26 février au 6 mars.



Les vœux du Président

Que souhaiter en ce début de nouvelle année dans un climat forestier quelque peu morose, parmi les arbres encore stressés par le choc de la tempête, des finances malmenées par les soutiens financiers restreints, voire gelés, une économie en récession, enfin une image de la forêt souvent réduite au paysage ?

La commission ICF (information, communication, formation) n'a pas attendu un climat serein pour apporter un peu d'oxygène aux propriétaires forestiers de Lorraine-Alsace quelle que soit l'importance de leurs bois : organisation réussie de la journée de la Forêt Privée dans le Haut-Rhin, préparation du voyage en Auvergne pour octobre prochain, proposition d'article dans la presse régionale, dans les revues et les journaux spécialisés, rédaction de Floréal, organisation de journées de formation avec "Rencontrons-Nous" et "FOGEFOR" (cycle de formation à la gestion des forêts), cartes de vœux, photothèque...

Ce travail est le résultat d'une équipe soudée, animée par plusieurs membres du personnel du CRPF et par des propriétaires forestiers qui ont su s'engager au service de la forêt. Qu'ils en soient tous chaudement remerciés ! En cette période d'élection des administrateurs du CRPF, je forme le vœu que de nombreux propriétaires s'interrogent sur leurs possibilités à venir renforcer les rangs de ceux qui attendent la relève. Surtout, que chacun se mobilise pour aller voter aux prochaines élections, en février 2005, afin de montrer à tous que les forestiers sont unis et qu'ils gardent un moral digne de respect devant les incertitudes de l'avenir, lequel, ils ne cessent de construire avec confiance. Je vous souhaite, avec toute l'équipe de Floréal,

une excellente **année 2005**

Philippe Bernard-Michel - Président de la commission ICF



FLOREAL

édité par le

Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace

41, Avenue du Général de Gaulle
57050 Le Ban Saint-Martin

☎03.87.31.18.42 - ☎03.87.30.66.36

Directeurs de la Publication

Guy Godard
Philippe Bernard-Michel

Rédactrice en Chef
Anne Madesclaire

Secrétaires de Rédaction
Thierry Bouchheid
Marie-Françoise Grillot

Mise en Page
Mireille Florimond

Site internet C.R.P.F. "www.crfp.fr"
Site internet Forêt Privée "www.foretriveefrancaise.com"

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)
N° I.S.S.N. : 1266-796 X - CPPAP n° 3100 ADEP

